

POUR TOUS LES ENFANTS, SANS EXCEPTION

Investir dans les premières années

Ce profil présente une structure légèrement différente des neuf autres profils donateurs de cette étude. Cela pour deux raisons : premièrement, le PME se concentre sur l'un des domaines globaux multisectoriels du développement de la petite enfance, c'est-à-dire les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'assainissement, et, deuxièmement, en raison d'un manque de données de financement comparables.^A

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est **le plus grand partenariat multilatéral et fonds au monde visant exclusivement à augmenter le nombre d'enfants allant à l'école et apprenants**. Le partenariat est destiné à unir les gouvernements, les organismes multilatéraux, les organisations internationales, les fondations, le secteur privé et la société civile pour mobiliser des ressources techniques et financières et les affecter aux zones ayant le plus besoin d'éducation. Au niveau national, le PME réunit tous les acteurs du domaine de l'éducation, notamment les gouvernements des pays donateurs, la société civile, les membres de l'enseignement et le secteur privé afin de mutualiser les ressources et les connaissances pour soutenir le plan national d'éducation mené par le gouvernement. En mobilisant les acteurs **à travers une approche de partenariat, le PME permet de faciliter une assistance coordonnée et stratégique aux plans nationaux d'éducation visant à fournir à chaque enfant une éducation de base de qualité.**

Le soutien du PME au développement de la petite enfance

GPE's strategic plan for 2016 to 2020, known as Le plan stratégique du PME pour 2016-2020, ou GPE 20201, définit les buts et objectifs de l'organisation. Dans ce plan stratégique, le PME identifie l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) comme l'un de ses axes prioritaires, et:

- Cite deux indicateurs visant à améliorer le nombre d'enfants de moins de cinq ans sur une bonne voie de développement.^B

- S'engage à s'assurer à ce que près de trois quarts des enfants vivant dans des pays en voie de développement partenaires du PME soient sur la bonne voie pour réaliser d'ici 2020 les objectifs de trois sur quatre domaines constituant le bien-être et le développement. Ces domaines individuels sont lecture et calcul, développement physique et socio-affectif et apprentissage. Près de 75 % des enfants concernés par cet engagement ambitieux sont des filles.

^A Étant donné que le PME est une agence multilatérale exclusivement consacrée à l'éducation, ce profil couvre uniquement ses engagements d'investissements EPPE et n'examine pas les investissements réalisés dans des domaines multisectoriels plus large dans le développement de la petite enfance (DPE). De plus, comme il ne rapporte pas au DAC de l'OCDE, nous n'avons pas pu évaluer ses investissements avec les mêmes ensembles de données que pour les autres donateurs. C'est pourquoi ce profil est structuré différemment par rapport aux autres profils de donateurs de cette étude et permet moins de comparaison avec les autres profils (données et structure).

^B Le PME utilise l'Indice de développement de la petite enfance (ECDI) développé par l'UNICEF à partir des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) et mis en place à cet effet depuis MICS 4, qui mesure le progrès dans quatre domaines : lecture et calcul, développement physique et socio-affectif et apprentissage.

^C Cela ne s'applique qu'à 22 pays sur 72.

Moins d'un tiers^c de tous les pays en voie de développement partenaires du PME ont des données disponibles de suivi du développement des enfants de moins de cinq ans, et par conséquent, le partenariat est confronté à la difficulté de collecter des données adaptées pour faire des rapports sur cet indicateur. Cependant, les enquêtes sur l'Indice de développement de la petite enfance (ECDI) menées dans 22 pays en voie de développement partenaires ont montré qu'entre 2011 et 2014, pour :

- **L'indicateur 1** : Deux tiers (66 %) des enfants entre trois et cinq ans étaient sur la bonne voie en termes de développement. Le pourcentage était plus élevé pour les filles avec 68 %.
- **L'indicateur 2** : Progrès en termes d'accès à l'éducation préscolaire à travers le taux de scolarisation préprimaire brut. L'objectif est d'atteindre une moyenne de 32,2 % d'ici 2020 et est actuellement sur la bonne voie.

Au vu de son plan stratégique et des données nationales sur les indicateurs, l'engagement fort du PME envers l'éducation préscolaire ne fait aucun doute. En lien avec un cadre clair de mesure et de responsabilité, cela permet de progresser autant au niveau national qu'au niveau mondial. Le PME a également investi dans le soutien au développement de travaux plus importants sur l'EPPE. Cela est atteint au sein du partenariat et, parallèlement, le PME se tourne également vers d'autres acteurs au niveau mondial pour permettre d'augmenter le nombre d'activités dans ce domaine.

Deux exemples montrent que cela est déjà en train de se produire :

1. L'initiative pour un **Meilleur apprentissage des jeunes enfants à grande échelle (BELDS)** est destinée à permettre au PME de soutenir le développement de capacités pour intégrer des approches, outils et modèles efficaces existants à la planification nationale et aux cycles d'application de politiques. Cela

comprend le déblocage d'1,3 millions de dollars de fonds pour l'UNICEF pour mettre à l'essai des outils pertinents dans quatre pays partenaires, ainsi que des activités de renforcement des capacités adaptées au pays et différents échanges de connaissances entre pairs et des événements liés à la planification et la mise en place d'EPPE en 2019.^d De plus, le PME entend créer des études de cas et un guide global en faveur d'autres pays partenaires en développement.

2. Le PME a récemment lancé :
 - a. Un **Partage de connaissances et d'innovations** pour des campagnes pratiques et de défense des politiques. Ce faisant, le PME a investi 5 millions de dollars pour mobiliser des connaissances et des innovations fructueuses dans la planification politique de l'EPPE et son implémentation dans le cadre du partenariat.
 - b. Un **MOOC (formation en ligne ouverte à tous)**^e sur l'intégration de l'éducation préscolaire (ECE) dans les plans sectoriels d'éducation pour les professionnels des ministères de l'éducation, avec l'intention de promouvoir l'inclusion générale de l'EPPE dans les plans du secteur de l'éducation.

Les deux initiatives visent à renforcer les connaissances et les bonnes pratiques pour mettre à niveau les services de la petite enfance au sein des systèmes éducatifs nationaux, en particulier dans les pays en voie de développement.

GPE financing for Financement du préscolaire par le PME^f

Entre 2004 et 2017, le PME a versé 4,1 milliards de dollars US d'aides. Une partie des fonds de subventions, 265 millions de dollars, équivalant à 6,5 % de toutes les aides versées par le PME pour cette période, était allouée à des activités EPPE. En 2017, les dernières séries de données disponibles, ce montant représentait 5 % du total.^g

^d Informations fournies par le PME aux auteurs du rapport concernant le projet BELDS.

^e De plus amples informations sur ce MOOC sont disponibles sous : <http://www.iiep.unesco.org/fr/participez-notre-mooc-cours-en-ligne-en-anglais-sur-la-planification-de-leducation-de-la-petite-5056>.

^f Malheureusement, le PME ne détaille pas suffisamment ces financements pour permettre une analyse comparable aux autres donateurs. Veuillez noter qu'il n'était pas possible d'identifier les dépenses totales du PME par rapport aux autres donateurs, car il affecte ses aides uniquement à l'éducation (et le total n'est donc pas comparable aux autres donateurs) et, deuxièmement, il ne rapporte pas au SNPC du CAD de l'OCDE.

^g Ces chiffres sont basés sur les données fournies par le PME aux auteurs. Une part estimée à 265 millions de dollars US sur 4,1 milliards a été affectée aux soins et à l'éducation de la petite enfance entre 2004 et 2017. Sur les financements ESPIG (financements pour la mise en œuvre d'un programme du secteur de l'éducation) entre 2014 et 2017, près de 5 % des financements ESPIG étaient affectés au sous-secteur des soins et de l'éducation préscolaire. Pour 2017, un financement ESPIG estimé à 25 millions de dollars a été affecté aux soins et à l'éducation de la petite enfance sur un total de 480 milliards de dollars.

^h Examen du portefeuille, page 13. Seules les subventions « co-financées » et « distinctes » étaient classifiées de sorte à apporter des informations sur les thèmes soutenus par les ESPIG et leur conformité aux objectifs stratégiques 2020 du PME.

La base du modèle opérationnel du PME est d'apporter un soutien technique et financier pour produire des plans sectoriels d'éducation de bonne qualité et contrôlés par le pays. De plus, ce modèle fournit des fonds aux domaines particuliers identifiés dans les plans sectoriels, et ces derniers sont devenus relativement figés avec le temps. C'est pourquoi l'affectation de financements par subventions montre également que les pays partenaires en voie de développement réclament des fonds pour l'EPPE. Plusieurs pays ont même affecté la totalité de leur subvention d'implémentation PME à des activités EPPE. Ces pays sont notamment la Guyane, la République kirghize, la Moldavie, la Mongolie et le Nicaragua.

De plus, l'EPPE est de plus en plus intégré par les pays partenaires en voie de développement. En 2018, 24 des 27 subventions actives au secteur de l'éducation présentaient une composante EPPE.^H

La plupart des pays partenaires en voie de développement du PME avec des subventions actives destinées au financement d'activités EPPE sont en Afrique. La moitié de ces pays sont fragiles ou affectés par des conflits, c'est pourquoi ils présentent très certainement les besoins les plus accrus et défis les plus importants en termes d'EPPE.

Éducation préscolaire et handicap

La vision du PME appelle à une éducation inclusive et équitable pour tous, y compris les enfants handicapés. La vision et la mission du PME sont fortement axées sur l'équité. Ceci est complété par un engagement transversal à travers la stratégie 2020 du PME pour l'inclusion des enfants handicapés. En outre, le modèle du PME intègre des mesures incitatives pour renforcer les systèmes. Trente pour cent des versements d'un pays sont liés à la réalisation d'objectifs spécifiques en termes d'équité, d'efficacité et de résultats d'apprentissage. Le processus, les résultats ou les indicateurs de résultats sont déterminés par le gouvernement et les partenaires de développement et pourraient être liés à des résultats pour améliorer l'inclusion des handicaps.

Le PME encourage les pays à concevoir des plans pour les enfants handicapés et l'éducation inclusive.

Par exemple, le partenariat apporte :

- Des conseils, du soutien et des financements pour que les interventions incluent les enfants handicapés dans les systèmes éducatifs des pays.
- Des financements pour former les enseignants à l'éducation inclusive afin d'assurer qu'ils puissent fournir à tous les étudiants une éducation de qualité ainsi que de l'équipement et des ressources pédagogiques.
- Soutien pour des données améliorées sur le handicap. Si le PME s'est engagé à veiller à ce que davantage de données sur le handicap soient disponibles et à ce qu'elles soient de meilleure qualité, il reste encore un long chemin à parcourir pour réaliser cet objectif.

Au total, le PME a versé 439 millions de dollars US pour soutenir la mise en œuvre de plans incluant des activités favorisant la scolarisation des enfants handicapés. Depuis 2012, le PME a également donné 5,07 millions de dollars à des pays partenaires en voie de développement pour que ces derniers puissent financer des activités spécifiquement destinées à l'éducation des enfants handicapés.²

En 2017, 51 plans sectoriels nationaux ont tenu explicitement compte des enfants handicapés.² Cela montre que le handicap et l'inclusion restent au cœur de la mission du PME. Cependant, il reste encore du travail à faire : sur les 51 pays dont les plans subvenaient aux besoins des enfants handicapés, seulement sept prévoient d'accroître les efforts de coordination pour les enfants handicapés dans l'EPPE, et un pays prévoit un dépistage précoce pour les enfants handicapés.²



Légende : enfants sourds et aveugles aidés par Sense International à l'école primaire Kilimani au Kenya. Mary Marugi, cinq ans

©STEWART WILLIAMS

FEATURES Sense International, Kenya.

Conclusions

Le PME a un rôle important à jouer pour aider les pays à développer l'EPPE inclusive et à formuler des plans sectoriels. En plus d'aider les gouvernements à lever davantage de fonds, le PME devrait continuer à chercher à débloquent des fonds pour que les donateurs puissent allouer des fonds sur une base bilatérale en soutien de l'EPPE au niveau national. Par exemple, en 2016, le PME lui-même a noté qu'il y avait également des problèmes d'absorption pour les niveaux de financements des donateurs pouvant être actuellement alloués. Il est clair que les activités récentes visant à améliorer l'EPPE et la planification des processus d'élaboration de plans sectoriels aideront les gouvernements à mieux planifier. Cela permettra aussi potentiellement d'augmenter la capacité des systèmes à augmenter et absorber des niveaux plus élevés de subventions de donateurs et du PME. En conséquence, le PME a une fonction unique dans le domaine du DPE : défendre l'EPPE et faire le lien avec le domaine politique plus large et multisectoriel du DPE. Cela serait en phase avec les travaux récents visant à souligner l'importance de la santé scolaire. Cela permettra au PME de devenir un chef de file dans les domaines de l'éducation et de l'apprentissage. Les autres agences ou institutions sont peu encadrées ou axées sur le soutien de l'EPPE inclusive. Le PME peut donc devenir leader d'opinion dans ce secteur notable. Le PME est actuellement en train de développer des lignes directrices en matière d'éducation inclusive en partenariat avec l'UNICEF et la Banque Mondiale³ et il est à espérer que ces lignes directrices explorent l'éducation préscolaire et l'éducation scolaire préprimaire inclusives. En effet, cela permettrait de combler une énorme lacune sur la scène politique mondiale.

Recommandations

Le Partenariat mondial pour l'éducation devrait :

- Jouer un rôle majeur dans **l'augmentation des fonds alloués à l'éducation préscolaire en augmentant les fonds affectés à l'éducation préscolaire et préprimaire et ainsi viser à atteindre 10 % des aides totales allouées au secteur de l'éducation.**
- **Travailler de concert avec les gouvernements et le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) pour prioriser l'éducation préscolaire et préprimaire dans la planification sectorielle**, avec un accent important sur l'équité incluant les enfants handicapés.
- **Veiller à ce que la nouvelle stratégie du PME inclue une forte composante d'éducation préscolaire inclusive.**
- Sensibiliser plus largement aux résultats d'apprentissage et aux retombées économiques.
- Développer des outils et lignes directrices sectorielles pour aider les pays à planifier une éducation préscolaire inclusive.
- **Continuer à encourager l'équité à travers des allocations basées sur les résultats aux financements pour la mise en œuvre d'un programme du secteur de l'éducation (ESPIG)** en priorisant l'inclusion des handicaps dans l'éducation préscolaire.
- Utiliser les fonds KIX (partage de connaissances et d'innovations) comme une opportunité pour partager les connaissances et les meilleures pratiques en ECCE inclusives.
- Maintenir leur **engagement auprès du DFID lors du Sommet sur le handicap** et soutenir pleinement l'initiative Inclusive Education Initiative.

RECUEIL D'OUTILS DE PLAIDOYER

Ce profil donateur est l'un des 10 plaidoyers pour l'APD. Il y a également quatre pays bénéficiaires de plaidoyer national, ainsi qu'un Rapport Général une liste facile à utiliser pour soutenir la conception de programmes de DPE inclusifs visant à soutenir les enfants les plus marginalisés.



Une note méthodologique apportant plus d'informations sur la procédure d'analyse ainsi que tous les outils peuvent être consultés sur : www.light-for-the-world.org/inclusive-ecd-investment

RÉFÉRENCES : 1. Partenariat mondial pour l'éducation. Plan stratégique GPE 2020. PME ; 2015. 2. Banham L and Papakosta E. Disability and inclusive education. A stocktake of education sector plans and GPE-funded grants. Partenariat mondial pour l'éducation (PME) ; 2018. 3. Enfants handicapés. Partenariat mondial pour l'éducation (PME). <https://www.globalpartnership.org/focus-areas/children-with-disabilities>. Consulté en juillet 2019.

À PROPOS DU RAPPORT DE RECHERCHE ET DES PROFILS DONATEUR

Light for the World et ses partenaires ont réalisé une analyse détaillée des aides versées par 10 donateurs pour soutenir le développement de la petite enfance. La Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les six donateurs bilatéraux analysés dans ce rapport, ainsi que quatre donateurs multilatéraux : l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'UNICEF et le Partenariat mondial pour l'éducation. Une attention particulière est portée dans cette étude aux engagements des donateurs envers les enfants vulnérables, risquant d'être marginalisés ou présentant un retard d'apprentissage en raison d'un handicap. C'est pourquoi, en plus des aides versées, les cadres stratégiques des donateurs ont également été analysés.

Light for the World et ses partenaires ont également fourni les données pour dresser les profils des donateurs.